



# La prévention du risque chimique



## Un bilan en quelques mots :

### Promouvoir les outils d'évaluation du risque chimique

En région, les préventeurs institutionnels travaillent principalement avec 4 outils, l'un conçu par l'INRS ([SEirich](#)), 2 autres conçus par des services de santé au travail à partir de la méthode INRS (ex : [Colibrisk](#)) et le dernier dédié aux activités du BTP, [l'outil en ligne de l'OPPBTB](#). SEirich (Niv1) et E-Prevention ont été conçus pour être accessibles à un public de non initié. Indépendamment de l'outil choisi, l'ensemble des préventeurs se tient à la disposition des entreprises pour les accompagner dans leur démarche d'évaluation du risque chimique. L'offre de service territoriale est recensée dans un espace dédié : [MaressourceRH](#) (pavé Acteurs de la prévention - Recherche par département).

### Soutenir et accompagner les démarches de substitution

Cette démarche initiée dans le cadre du PRST 2 visant la substitution des solvants chlorés a été reconduite sur les substances dangereuses en général. Grâce au travail des équipes pluridisciplinaires des services de santé au travail, de l'OPPBTB et du partenariat entre la CARSAT et l'ANSES ([site substitution CMR](#)), 8 solutions de substitution ont été identifiées et remontées au niveau national. C'est aussi dans le cadre de la poursuite d'une action du PRST 2 sur la prévention du risque chimique dans les garages que des préventeurs de la région ont participé à l'alimentation [d'un outil de sensibilisation](#), inter régional, permettant l'identification des substances dangereuses qui sont facilement substituables.

## Objectifs des sept fiches actions :

- Accompagner en priorité les TPE dans leur démarche de prévention du risque chimique, de l'évaluation des risques à la mise en place de mesures de prévention
- Renforcer les connaissances des acteurs de la prévention et informer les entreprises sur les risques émergents

### Renforcer l'effectivité et l'efficacité des dispositions en matière d'aération et d'assainissement des lieux de travail

Cette action a permis de mettre à jour les connaissances des agents de contrôle du travail (50 % des agents) ou bien encore sensibiliser des entreprises et des centres de formation lors par exemple d'une matinée dédiée à [la prévention des expositions aux fumées de soudage](#) (153 participants).

Et aussi d'accompagner des entreprises collectivement et individuellement, tels que les [salons de coiffure](#), dans leur démarche de prévention du risque chimique avec plus de 130 salons accompagnés dans l'élaboration du document unique sur l'Indre-et-Loire, par le service de santé au travail d'Indre-et-Loire (Apst37) et l'inspection du travail.

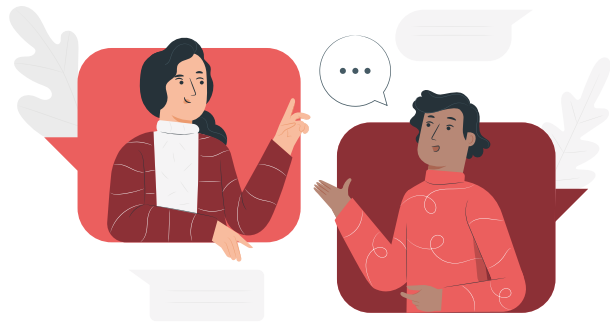
Ces actions en faveur des entreprises ont été menées avec le soutien de branches professionnelles telles que l'UIMM pour les fumées de soudage et l'UNEC 37/41 pour les entreprises de la coiffure.



### Prévenir les risques liés à la silice cristalline dans le BTP

Pour objectiver les risques liés aux poussières de silice cristalline associés au métier de tailleur de pierre sur les chantiers de ravalement de façade en pierre de Tuffeau particulièrement utilisée dans le Val de Loire, et appuyer les messages de prévention, les services de santé au travail du BTP ont souhaité évaluer les niveaux d'exposition à la silice cristalline sur un chantier de monument historique. Il a été mis en évidence un niveau d'exposition aux poussières alvéolaires élevé avec une proportion de silice cristalline proche de la valeur limite réglementaire.

Ces premiers résultats confortent l'intérêt des préventeurs à se mobiliser sur les expositions à la silice cristalline alvéolaire dont les travaux sont classés cancérogènes depuis peu en France.



### Mieux connaître et mieux prévenir les risques liés aux perturbateurs endocriniens et nanomatériaux sur les lieux de travail

Dans le cadre de cette action, les acteurs du PRST ont pu bénéficier en premier lieu d'une sensibilisation sur ces risques émergents (370 participants). À la suite, les services de santé au travail et la MSA ont procédé au repérage de ces risques en entreprise à partir d'une grille de repérage commune. Ils ont sensibilisé les entreprises ciblées à l'aide d'une plaquette d'information et d'une vidéo réalisées à cette occasion par le groupe piloté par l'Apst18 sur les perturbateurs endocriniens. Au total, le repérage s'est établi sur un échantillon de 121 entreprises dont plus de la moitié relèvent du secteur agricole parmi d'autres comme **la cosmétique, la plasturgie, la pharmaceutique**. **L'ensemble des résultats est publié dans une infographie disponible sur le site internet de la Direccte.**

## ZOOM SUR UNE ACTION...

**Géraldine Ferteux,**  
présidente de l'Union nationale  
des entreprises de coiffure  
d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher  
(UNEC 37/41)

Comment avez-vous été associée  
à cette action ?

En tant que présidente de l'UNEC 37/41, j'ai été contactée par la Direccte en 2018 pour participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une action de prévention du risque chimique et des TMS dans les salons d'Indre-et-Loire. J'ai apprécié d'être associée à la réflexion en amont : cela m'a permis d'apporter mon expertise du milieu de la coiffure mais aussi ma vision de chef d'entreprise. Impliquer le monde professionnel est à mon sens indispensable pour proposer aux entreprises des solutions concrètes et applicables.

Quelle forme cette action a-t-elle prise ?

Avec la Direccte, l'Inspection et la Médecine du travail ainsi que l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail [Aract], nous avons d'abord dressé un état des lieux des pratiques dans les salons de

coiffure, identifié les risques auxquels les salariés sont exposés et les réglementations à respecter, puis formulé des recommanda-

#### « Cette réunion a déclenché une prise de conscience »

tions pour les entreprises. Tout ce travail a été présenté aux coiffeurs d'Indre-et-Loire lors de quatre réunions auxquelles nous avons convié quelque 800 professionnels. Les participants, avec lesquels nous avons pu échanger, sont repartis avec un ensemble de documents pratiques.

Quels impacts avez-vous constatés ?

J'ai le sentiment que cette réunion de sensibilisation a déclenché une prise de conscience chez les adhérents de l'UNEC 37/41. Depuis, nombre d'entre eux envisagent de s'équiper avec du matériel moins lourd ou plus ergonomique, sont plus vigilants quant à la composition des produits qu'ils achètent... Cette action nous a aussi conduits à trouver un fournisseur

pour la hotte aspirante qui est obligatoire dans les salons depuis 2015... alors que ce produit n'existait pas sur le marché ! Début 2020, tous nos adhérents étaient équipés.

Quelles suites cette action  
a-t-elle eues pour vous ?

J'ai moi-même instauré dans mon salon de Chambray-lès-Tours un dialogue avec mes collaborateurs autour de la santé au travail. Ils l'ont bien accueilli, ainsi que les mesures mises en place... même si le risque zéro n'existe pas. D'autre part, le groupe de travail que nous avons constitué pour cette action a perduré : nous avons échangé à nouveau pendant le premier confinement pour préparer la réouverture des salons le 11 mai 2020 dans le respect des règles sanitaires. Partager nos réflexions et nos idées nous a permis notamment de trouver une alternative à l'obligation de mettre un casier individuel à la disposition de chaque collaborateur. Comme dans cet exemple, nous devons, je pense, toujours rechercher le juste équilibre entre le bien-être des salariés et les contraintes de faisabilité pour l'entreprise.

### Des perspectives :

- Poursuivre le repérage et de l'accompagnement des entreprises dans leur démarche de prévention du risque chimique intégrant les perturbateurs endocriniens et les Nanomatériaux.
- Sensibilisation et accompagnement des entreprises dans leur démarche de prévention du risque d'exposition à la silice cristalline alvéolaire.
- Poursuivre l'alimentation du portail MaressourceRH pour outiller et informer les entreprises et plus particulièrement les TPE de l'offre de service régionale des acteurs de la prévention.